



L'Agence pour le développement des métiers d'art est un outil au service de tous les professionnels des métiers d'art.

Elle agit pour la promotion, la structuration et le développement économique du secteur en tissant des liens entre les professionnels des métiers d'art et leurs publics : collectivités, particuliers, entreprises, prescripteurs, scolaires, etc.

Ce faisant, elle participe à diffuser les créations, la connaissance et les valeurs des métiers d'art dans le tissu social, culturel et éducatif.

Consciente que les solutions sont collectives, l'Agence œuvre dans un esprit de solidarité, de coopération et de développement durable.

Bulletin de demande d'adhésion - Année 2015

Nom _____ Prénom _____
Intitulé (atelier, raison sociale ou pseudonyme) _____
Adresse _____ Code postal _____ Ville _____
Mail _____ Téléphone _____
Site internet _____ Portable _____

Si vous êtes un professionnel des métiers d'art en activité :

(Qualification du professionnel des métiers d'art voir article 5 du règlement intérieur de l'association)

Métier _____

Statut : Maison des artistes Chambre des métiers Autre (précisez) _____

Pour tout professionnel des métiers d'art, veuillez fournir les pièces suivantes :

- L'attestation d'inscription à INSEE (numéro SIRET).
- Soit le certificat D1 de moins de deux mois si vous êtes inscrit sur le registre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Soit l'attestation d'assujettissement ou d'affiliation de la Maison des Artistes.
- Soit la déclaration de l'URSSAF si vous êtes en profession libérale.
- Soit l'attestation de la CCI pour les sociétés.
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours.

Pour adhérer à l'Agence pour le développement des métiers d'art :

Cochez la qualité de membre choisi et votre souhait d'accès aux marchés.

- membre solidaire**, je soutiens l'Agence et règle une cotisation de _____ euros (minimum de 10 euros)
- membre actif**, j'ai accès aux services mutualisés et règle une cotisation de 30 euros
- membre bienfaiteur**, j'ai accès aux services mutualisés et règle une cotisation de _____ euros, d'un montant minimum de 100€ euros.

En tant que professionnel des métiers d'art et membre actif ou bienfaiteur, je souhaite accéder aux marchés trouvés et passés par l'Agence et acquitte une contribution annuelle :

- lors de l'inscription, sur la base de 96 euros l'an, soit 8 euros par mois, je verse _____ euros, correspondant à ___ mois entiers du jour de l'inscription à décembre de l'année.
- les années suivantes, la contribution sera pleine, définie ultérieurement dans le règlement intérieur.

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de l'Agence pour le développement des métiers d'art, N° _____
- En espèces (acceptés en cas de dossier remis en main propre)

Les documents et votre règlement sont à envoyer à :

Agence pour le développement des métiers d'art - La Roche – 07530 MÉZILHAC

Conformément au règlement intérieur,

Les demandes d'adhésion de *membre solidaire* seront enregistrées à date de réception.

Les demandes d'adhésion de *membre actif* et de *membre bienfaiteur* seront examinées en commission d'admission. En cas de refus de votre demande, le règlement vous sera rendu.

Fait à _____ le _____

Signature _____